

CARTOGRAPHIE des zones humides prioritaires dans le cadre du plan Rhône-Saône - MODE D'EMPLOI –septembre 2019

CONTEXTE d'élaboration de cette cartographie

592 sites ont été identifiés comme prioritaires à l'émergence de projets de restauration de zones humides dans le cadre du Plan Rhône Saône. Cette priorisation est **indicative**, elle n'est valable qu'à l'échelle de l'axe Rhône Saône. Elle ne substitue pas aux priorités locales, elle s'inscrit en **complémentarité**.

Dans le cadre du volet Qualité Ressource et Biodiversité du [Plan Rhône](#), une stratégie de reconquête des [zones humides fonctionnelles](#) sur l'axe Rhône Saône a été élaborée en 2016 par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée et Corse, sur la base d'une étude portée par le Pôle Rhône Saône de la Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels (FCEN). Cette carte dynamique propose une liste de sites prioritaires ciblant les zones humides **les plus menacées** par des pressions d'usages, d'aménagement ou de discontinuité et présentant des **enjeux eau** dans une approche **à l'échelle de l'axe Rhône Saône**.

Les enjeux liés à l'eau sont :

1. Aires d'alimentation des captages prioritaires
2. Ressources stratégiques majeures pour l'eau potable
3. Territoires à risque important d'inondation
4. Masses d'eau à l'affleurement

Les menaces sont :

1. Pressions d'usages (usages, tourisme, activités agricoles...) - U
2. Pressions d'aménagement (infrastructures linéaires et bâti, progression urbaine, ZAC) - A
3. Pressions de discontinuité (obstacles à l'écoulement, perméabilité, trame écologique) -D

EXPLICATION DE LA LEGENDE



Référentiel des zones humides : localisation des zones humides rattachées au plan Rhône Saône sur la base des inventaires départementaux - 1000 sites

Zones humides à enjeux : zones humides localisées sur au moins un des enjeux « eau » identifiés (ressources stratégiques majeures, aires d'alimentation des captages prioritaires, territoire à risque important d'inondation, masses d'eau souterraine à l'affleurement) - 922 sites



Zones humides avec 1 pression : zone humide à enjeu subissant un seul type de pression (A ou U ou D) – **500 sites**



Zones humides avec 2 pressions : zone humide à enjeu subissant deux types de pression (A et U ou A et D ou U et D) – **174 sites**



Zones humides avec 3 pressions : zone humide à enjeu subissant les trois types de pression (A et U et D) – **23 sites**